



Pomy, le 19 mai 2014

MUNICIPALITE
de
POMY

Préavis municipal 2014 - 04

Sur les comptes communaux et le rapport de gestion 2013

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2013, ainsi que les comptes communaux 2013. Avec aux produits Fr. 2'647'237,49 et aux charges Fr. 2'646'386,13, ils dégagent un excédent de revenu de Fr. 851,36.

D'un budget présenté avec une légère perte de Fr. 2'827.-, le résultat final de nos comptes 2013 se solde par un léger excédent de revenus. Cela après avoir couvert tous nos amortissements obligatoires, des amortissements extraordinaires pour Fr. 36'879.-, soit : Fr. 1'379 pour le terrain de la Poudrière, Fr. 16'500.- pour les EU-ES, Fr. 10'000.- pour l'eau, et Fr. 9'000.- pour l'informatique. Des attributions à divers fonds de réserves pour un montant total de Fr. 95'420.-, soit : Fr. 21'900.- pour les EU-ES, Fr. 25'520.- pour l'eau et Fr. 48'000.- pour investissements futurs. Nous avons également prélevé Fr. 14'000.- sur le fonds de réserves « incendie » et Fr. 34'890.- sur le fonds « débiteurs douteux ».

Recettes

Le montant global du poste impôts est supérieur de Fr. 27'000.- par rapport au budget.

Dont :

- Fr. 149'000.- de moins pour l'impôt sur le revenu.
- Fr. 25'000.- de moins pour l'impôt sur la fortune.
- Fr. 149'000.- de plus pour les impôts s/successions et donations.
- Fr. 52'000.- de plus pour les gains immobiliers.

Un gros rattrapage d'impôts payés en trop explique en partie la baisse de l'impôt sur le revenu. Une grosse succession explique la hausse de l'impôt sur les successions.

460.00.

Concernant les taxes de raccordement EU et ES, leur montant global est de Fr. 51'255.-, un montant identique a été encaissé pour les raccordements au réseau Eau.

Ces montants pour chaque poste sont supérieurs de Fr. 41'255.- par rapport au budget, cela est dû aux constructions nouvelles et à certaines transformations.

660.00.

La contribution de remplacement abri PC est désormais encaissée par l'Etat. Par contre, le fonds de réserves affectées reste pour l'instant au bilan de la commune.

810.

Les ventes d'eau potable se montent pour l'année concernée à Fr. 104'770.82.

Dépenses**102. Municipalité**

300.00. En légère hausse liée aux nombreux dossiers en cours.

110. Administration

301.01. Poste également conforme au budget.

320. Forêts

Les différences entre le budget et les comptes, tant aux recettes qu'aux charges, découlent du nouveau système de gestion de nos forêts par contrat de bail à ferme. Les frais de coupe de bois ainsi que les rentrées liées aux ventes de bois restent au triage. Nous nous acquittons uniquement du montant du bail à ferme et de notre participation au garde.

353. Ancien Collège

Un peu moins de charges que budgétées suite à l'amortissement extraordinaire de 2013.

355. Bâtiments administratifs

Une augmentation des charges liée à la réparation de la cheminée du refuge et à la réfection de la cuisine de la salle de rencontre.

359. Nouveau collège

Des charges un peu moins élevées que le budget liées aux taux d'intérêts des dettes relativement bas actuellement.

430. Routes

314.02. La réfection du Chemin de Chevressy, suite aux travaux d'adduction de gaz, apparaît dans ce poste pour un montant de Fr. 64'900.-. Les comptes nous permettaient d'absorber ces travaux dans l'année, ce montant sera partiellement subventionné par la couche thématique transport.

450. Ordures ménagères et décharge

L'introduction de la taxe au sac a permis une nette baisse des quantités prises en charge, le tri s'est certainement amélioré, le coût de la gestion des déchets s'en trouve diminué d'autant. La part du coût restant à la charge de l'impôt reste la même.

460. Réseau d'égouts, épuration et eaux de surface

381.01. Attribution de Fr. 21'900.- dans le fonds de réserves affectées.

500. Groupement scolaire ASIYE

352.00. Tout est regroupé sous ce poste depuis que tous nos élèves sont scolarisés dans le cadre de l'ASIYE. Un montant plus faible que budgété de Fr. 44'179.- lié à la forte croissance démographique d'Yvonand.

600. Police administration

Nouvelle participation communale à la réforme policière cantonale pour un montant de Fr. 62'500.-, montant calculé en points d'impôts.

650. Défense contre l'incendie

Participation à la régionalisation de la défense incendie de Fr. 31.30 par habitant soit Fr. 21'738.55.

720. Prévoyance sociale cantonale

351.00. Une hausse de Fr. 29'176.- par rapport au budget liée à un rattrapage pour 2012 comme annoncé dans le précédent rapport.

730. Santé publique

Contribution AVASAD (soins à domicile) Fr. 107.95 par habitant soit Fr. 72'650.35.

810. Service des eaux

381.00. Les travaux de réfection de la conduite au chemin de la Rochette pour un montant de Fr 30'000.- sont absorbés dans les comptes. De même que le remplacement de vannes défectueuses au réservoir pour un montant de Fr. 13'000.-. Suite aux bons résultats financiers, un montant de Fr. 25'520.- a été versé au fonds de réserves affectées « eau potable ». Ceci permettra de financer des investissements futurs.

Conclusion

Une rentrée fiscale supérieure de Fr. 27'824.- par rapport au budget participe au bon résultat de nos comptes.

Le total de nos amortissement se monte à Fr. 276'751.- et celui versé aux différents fonds de réserves, à Fr. 95'420.-

A relever une diminution de la provision sur débiteurs douteux de Fr. 34'890.-, montant qui nous est communiqué chaque année par l'administration cantonale des impôts.

Notre cash flow pour 2013 se monte à Fr. 324'133.26.

Le nouveau système de calcul de la péréquation intercommunale ainsi que de la facture sociale risque à l'avenir de créer de grosses différences d'une année à l'autre dans le résultat des comptes.

La Municipalité propose au Conseil Général d'accepter le rapport de gestion ainsi que les comptes 2013 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité

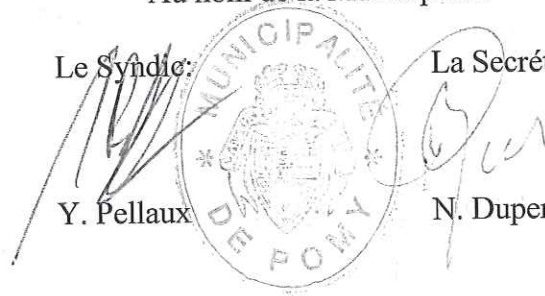
Au nom de la Municipalité

Le Syndic:

Y. Pellaux

La Secrétaire:

N. Dupertuis



Adopté en séance de Municipalité du 2 juin 2014